

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 10 septembre 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

Le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM n'aura pas de demande de renseignements additionnelle à loger par écrit auprès d'Énergir au sujet de l'approbation des caractéristiques du contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) conclu avec la Coop Agri-Énergie Warwick.

Chère Consœur,

Nous avons pris connaissance des documents récemment déposés au dossier ainsi que des demandes de renseignements déjà logées par la Régie, la FCEI et le ROÉÉ en lien avec l'approbation des caractéristiques du contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) conclu avec la Coop Agri-Énergie Warwick.

Compte tenu de ces éléments, qui couvrent plusieurs de nos préoccupations, nous n'aurons pas de demande de renseignements additionnelle à loger par écrit auprès d'Énergir à cette étape.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies
Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).